

## PRINCIPE DU CLASSEMENT : 1443 Candidatures validées (contre 1082 en 2023)

**Le classement repose sur la moyenne de trois scores** : un score « Mots clés » (Coef. 2), un score « similitude/plagiat » (Coef. 1) et un score « profil » (Coef. 1).

**Le score mots clés** vise à identifier dans la liste les candidat-es (minoritaires) qui souhaitent prioritairement rejoindre la licence de sociologie et d'anthropologie de Paris 8 et/ou qui se sont documenté-es sur cette dernière (indépendamment de leurs propriétés scolaires). Il repose sur l'usage dans les projets motivés d'expressions caractéristiques de notre formation. Les consignes pour rédiger ces projets ainsi que les mots clés à utiliser apparaissent explicitement sur le site du département (accessible depuis la plateforme nationale Parcoursup) afin d'en faciliter la recherche textuelle et de limiter le recours à d'autres ressources, socialement situées (voir les consignes et mots clés : [https://sociologie.univ-paris8.fr/?page\\_id=11085](https://sociologie.univ-paris8.fr/?page_id=11085))<sup>1</sup>. On retrouve dans les candidat-es qui mobilisent les mots clés celles et ceux qui ont été accueilli-es par les responsables de diplôme aux journées portes ouvertes.

Selon les consignes affichées sur le site, la position dans le classement dépend également du taux de similitude du projet avec d'autres sources, dit aussi **score similitude/plagiat**. Ce score est intégré à l'analyse pour différencier les candidat-es selon qu'elles ou ils aient rédigé une lettre à destination d'une formation en SHS ou approchante (sans nécessairement l'ajuster à notre diplôme) de celles et ceux qui ont recopié les modèles de lettres en ligne, mobilisé *massivement* les lettres générées par ChatGPT ou encore utilisé la même lettre qu'un-e autre candidat-e de la liste<sup>2</sup>. L'exercice de la lettre de motivation étant très normé (objet, salutations, formules de politesse, etc.), le taux de plagiat n'est jamais de 0. Il est élevé dans deux cas : celui de candidat-es qui ont massivement recopié d'autres supports (sans les adapter), celui des candidat-es qui ont peu/pas rédigé entre les formules de politesse usuelles.

**Le score profil** répond à deux objectifs : 1/ ne pas défavoriser les candidat-es dits « atypiques » par le comité éthique et scientifique Parcoursup (Réorienté-es, Non-scolarisé-es, DAEU, Équivalences étrangères, etc.) qui sont pénalisé-es par la procédure dans d'autres formations (et/ou par l'algorithme national après le classement local); 2/ ordonner les candidat-es qui ne mobilisent aucun des mots clés listés sur le site du département ou les

---

<sup>1</sup> 77% des candidat-es ne mobilisent aucun des mots clés qui apparaissent sur le site (contre 85% l'année passée) et 14% un mot clé seulement. Dans ce cas, il s'agit souvent de l'expression « anthropologie » dans l'intitulé du cursus (intégrée au moteur de recherche Parcoursup cette année). 5% utilisent deux expressions caractéristiques de notre formation et 4% plus de deux (contre 2% en 2023).

<sup>2</sup> L'analyse a été réalisée à l'aide d'un logiciel dédié dont les performances sont très faibles pour identifier les textes générés par ChatGPT. Le logiciel renvoie néanmoins aux sources susceptibles d'avoir alimenté l'IA. En outre, l'ensemble des projets reçus alimentent la bibliothèque qui sert de référence à l'analyse. Il reste dans le haut du classement des candidat-es qui ont directement intégré les mots clés dans leur requête ChatGPT, ce qui ne me semble pas être un problème dès lors qu'ils ont consulté le site du département pour le faire et donc pris connaissance des caractéristiques de la licence (p. 15-16). Les projets comprenant de nombreuses fautes d'orthographe ont logiquement un taux de similitudes/plagiat faible. En revanche, le score profil (voir *infra*) intègre la note aux épreuves en français.

candidat-es *ex-aequo* sur le critère de similitude/plagiat. Cette année<sup>3</sup>, pour parvenir à attribuer un rang de classement aux 1443 candidat-es, le département a utilisé la note aux épreuves anticipées en français ou au contrôle continu quand elle n'était pas disponible (ex : bac pro) majorée pour les candidat-es dits « atypiques » (au titre de leurs expériences depuis le bac ou parcours)<sup>4</sup>.

Les deux graphiques ci-après donnent un aperçu de la structure du classement sur la base des trois scores avec en tête de liste celles et ceux qui ont mobilisé les mots clés et, en fin de liste, les lettres types sans mots clés (Graphique 1). La note en français est moins déterminante à ces deux « endroits » du classement (avec une plus grande dispersion des notes) par rapport au centre de la distribution (Graphique 2). Le rang moyen de classement des candidat-es en terminale est de 769 contre 647 pour les autres profils<sup>5</sup>.

Le classement ainsi obtenu a été « contrôlé » en consultant des dossiers en tête de liste, en fin de liste et des dossiers tirés aléatoirement.

---

<sup>3</sup> Il n'est pas envisageable de trier aléatoirement les candidatures par souci de transparence envers les candidat-es et les équipes pédagogiques dans le secondaire.

<sup>4</sup> Les notes des candidat-es de la voie professionnelle étant en moyenne plus élevées que celles des élèves des autres voies, c'est précisément l'écart à la moyenne au sein de chaque série qui a été utilisé. En revanche, le classement n'intègre pas de bonus/malus selon la série du baccalauréat.

<sup>5</sup> Pour rappel, le classement local est soumis ensuite à un algorithme national visant à respecter un quota minimum de boursier-ères du secondaire et un quota maximal d'étudiant-es hors secteur (hors IDF). Le quota de boursier-es du secondaire fait mécaniquement descendre dans la liste les candidat-es qui ne sont pas inscrit-es dans un lycée au moment de leur inscription sur le portail (y compris quand ils ou elles partagent les mêmes conditions socio-économiques).



